

Réf: Dossier N° : 57253

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ALLIANCE ROYALE COMPAGNIE » en abrégé «ARC »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD ACADEMIE
DES MERS, 01 BP 6033 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ALLIANCE ROYALE COMPAGNIE » en abrégé «ARC

».

Objet: fabrication et vente de produits cosmétiques, savonnerie, détergents, parfumerie, fabrication et vente de boissons fruitées et eau minérale, transports, achats et ventes de véhicules, import-export, construction bâtiment, pont et chaussée, évènementiel, publicité, communication, agroalimentaire, sécurité, distribution, transfert d'argent, aviculture .

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD ACADEMIE DES MERS, 01 BP 6033 ABJ 01

GERANT: Monsieur YONKEU IBRAHIM .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30568 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27397 du 27/11/2018

